



# PRÉFET DE LA CÔTE-D'OR

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Dijon, le 13 avril 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Rassemblement non déclaré demain à Dijon

La préfecture de Côte-d'Or a eu connaissance d'un appel à un rassemblement non déclaré demain à 17h30 place de la Libération contre la réforme des retraites.

Compte tenu de l'absence de déclaration de ce rassemblement, compte tenu également des troubles récurrents à l'ordre public et des violences commises contre les forces de l'ordre en marge des manifestations contre la réforme des retraites, notamment à l'occasion de manifestations non déclarées, et dans la mesure où la proposition alternative, faite par la préfecture, d'un rassemblement place de la République, a été rejetée, **Franck Robine, préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté, préfet de la Côte-d'Or, a décidé d'interdire, par arrêté préfectoral, le rassemblement dans le centre-ville de Dijon demain après-midi.**

Il demeurera possible d'organiser ce rassemblement place de la République, comme l'a proposé la préfecture.

Préfecture de la région Bourgogne-Franche-Comté,  
Préfecture de la Côte-d'Or

Tél : 03 80 44 64 05 / 64 44 / 64 04  
53, rue de la Préfecture  
21 000 DIJON

[www.cote-dor.gouv.fr](http://www.cote-dor.gouv.fr)  
[www.prefectures-regions.gouv.fr/  
bourgogne-franche-comte](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bourgogne-franche-comte)

Service régional et départemental de la  
communication interministérielle

